

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le onze mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de BERVILLE SUR SEINE, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Nicole BASSELET, Maire.

Etaient présents : MM. Romain CECILE, Pascal CUCURULL, Laurent ELSINY, Yannick GONDRE, Pascal PONTY, MMES Nicole BASSELET, Monique PASSEL, Chantal SCHAPMANN, Chantal SEDIRA

Absents : MM. Sébastien HEMARD, Claude MABILLE, MMES Patricia BAUDRY, Mélissa CHANCEREL, Annick HAMEL

Secrétaire : MME Monique PASSEL

Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 février 2020 (délib n°2020-18)

Le procès-verbal de la réunion du 11 février 2020 a été approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Bail du Café de la Place (délib n°2020-19)

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de lui donner l'autorisation de signer le bail commercial de location du bar restaurant situé 911 rue du village cadastré A n°705 avec Mme GRAIN Mélanie, gérante de la SAS « LE BAR DE L'AMITIE ».

Le bail sera consenti pour une durée de 9 ans à un loyer mensuel de 445 € HT. Le montant du loyer sera révisé à la date anniversaire de l'entrée en jouissance selon l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de donner son accord pour la signature du bail commercial d'une durée de 9 années à compter du 1er avril 2020 pour le bar restaurant, propriété de la commune, sur la base d'un loyer mensuel de 445 € HT à la SAS « LE BAR DE L'AMITIE »
- Autorise le Maire à signer ce bail et toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.